

# Fiche de données de sécurité : STRASS

(Règlement REACH (CE) n° 1907/2006 - n° 453/2010)

*DERNIERE REVISION : FEVRIER 14*

## 1 ELEMENTS D'IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE OU PREPARATION ET DE LA SOCIETE/ENTREPRISE

1.1 Éléments d'identification du produit : *Strass : Paillette*  
Identification de la couleur : *argent Argent - Or*

1.2 Éléments d'identification de la Société/Entreprise :  
Raison Sociale : MDP  
Adresse : 116 Boulevard Notre Dame.13006.Marseille. France.  
Téléphone : 0496112670.  
Fax : 0496112673.  
Mail: nathalie.muller@maisondeco.com

1.3 Numéro d'appel d'urgence :  
FR - ORFILA Tél: 01.45.42.59.59

## 2 IDENTIFICATION DES DANGERS

Symbole de danger : *AUCUN*  
Mention de risque : *AUCUNE*  
Mention de sécurité : *AUCUNE*

## 3 COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES INGREDIENTS

Composition : *POLYTEREPHTALATE D'ETHYLENE - CAS N° 25038-59-9*  
*ALUMINIUM - CAS N° 7429-90-5*  
*RESINE ÉPOXYDIQUE*

## 4 INDICATIONS POUR LES PREMIERS SOINS

Contact avec les yeux : *LAVER ABONDAMMENT AVEC DE L'EAU. CONSULTER UN MEDECIN SI L'IRRITATION PERSISTE.*  
Contact avec la peau : *AUCUN DANGER. LAVER QUAND MEME AVEC DE L'EAU.*  
Inhalation : *ALLER DANS UN LOCAL BIEN AERE. APPELER UN MEDECIN EN CAS DE RESPIRATION DIFFICILE.*  
Ingestion : *LAVER LA BOUCHE AVEC DE L'EAU SI LA PERSONNE EST CONSCIENTE.*  
*CONSULTER QUAND MEME UN MEDECIN.*

## 5 MESURES DE PROTECTION INCENDIE

Inflammabilité : *PRODUIT ININFLAMMABLE.*  
Extincteurs : *UTILISER DES EQUIPEMENTS ET DES EXTINCTEURS COMPATIBLES AVEC LES CONDITIONS AMBIANTES SPECIFIQUES (CO2 - H2O - etc.)*  
Procédures spéciales de protection incendie : *EN CAS D'INCENDIE, DES GAZ DE COMBUSTION DANGEREUX RISQUENT DE SE FORMER : MONOXYDE DE CARBONE (CO) - DIOXYDE DE CARBONE (CO2) L'UTILISATION D'APPAREILS RESPIRATOIRES AUTONOMES ET D'EQUIPEMENTS DE PROTECTION TOTALE EST RECOMMANDEE*  
Risques particuliers d'incendie et d'explosion : *AUCUN*

# Fiche de données de sécurité : STRASS Argent

(Règlement REACH (CE) n° 1907/2006 - n° 453/2010)

## 6 MESURES A PRENDRE EN CAS DE FUITE ACCIDENTELLE

Précautions personnelles :	<i>AUCUNE.</i>
Précautions environnementales :	<i>NOUS RECOMMANDONS DE PREVENIR LA CONTAMINATION DU TERRAIN, DES EVACUATIONS ET DES SURFACES D'EAU.</i>
Méthodes de nettoyage :	<i>UTILISER LES MOYENS MECANIQUES DISPONIBLES (ASPIRATEUR, BALAIS, etc.) POUR RAMASSER LE PRODUIT SI POSSIBLE, REUTILISER LE PRODUIT SINON L'ELIMINER CONFORMEMENT AUX DISPOSITIONS EN VIGUEUR.</i>

## 7 MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Manutention :	<i>EMPECHER LA FORMATION DE POUSSIERS.</i>
7.2 Stockage :	<i>STOCKER LE PRODUIT DANS SES RECIPIENTS D'ORIGINE SOIGNEUSEMENT FERMES.</i>

## 8 CONTROLES DES EXPOSITIONS ET PROTECTIONS PERSONNELLES.

Protections respiratoires :	<i>PORTER DES MASQUES CAPABLES DE FILTRER LES PARTICULES EN CAS D'EXPOSITION A LA POUSSIERE.</i>
Protection des mains :	<i>AUCUN RISQUE QUAND ON OBSERVE LES CONDITIONS DE MANUTENTION NORMALES (PESEE, STOCKAGE, etc.).</i>
Protection des yeux :	<i>PORTER DES LUNETTES DE PROTECTION APPROPRIEES OU DES PROTECTIONS POUR LE VISAGE.</i>
Protection de la peau :	<i>DES VETEMENTS DE TRAVAIL NORMAUX SUFFISENT.</i>

## 9 PROPRIETES CHIMIO-PHYSIQUES

Aspect :	<i>SOLIDE.</i>
Odeur :	<i>AUCUNE ODEUR.</i>
Point/intervalle de fusion :	<i>250/265°C.</i>
Point/intervalle d'ébullition :	<i>NON APPLICABLE.</i>
Densité relative :	<i>1,4 g/cm<sup>3</sup>.</i>
Solubilité dans l'eau :	<i>INSOLUBLE.</i>
pH :	<i>NON APPLICABLE.</i>

## 10 STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité :	<i>STABLE.</i>
Décomposition thermique :	<i>&gt;300 ° C.</i>
Conditions à éviter :	<i>AUCUNE CONNUE.</i>
Matériaux à éviter :	<i>AUCUN CONNU.</i>
Produits de décomposition dangereux :	<i>LA FUSION DEGAGE DES SUBSTANCES VOLATILES ; LA PRINCIPALE DE CES SUBSTANCES EST LE MONOXYDE DE CARBONE, TOXIQUE A HAUTES CONCENTRATIONS, QUI DOIT ETRE ELIMINE PAR VENTILATION OU PAR EXTRACTION.</i>

## 11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Voies de pénétration :	<i>YEUX, INHALATION, INGESTION.</i>
Exposition de courte durée :	<i>TOUX PERSISTANTE, DIFFICULTES DE RESPIRATION.</i>

# Fiche de données de sécurité : STRASS Argent

(Règlement REACH (CE) n° 1907/2006 - n° 453/2010)

Exposition de longue durée :	<i>AUCUNE CONNUE.</i>
Toxicité chronique :	<i>AUCUNE CONNUE.</i>
Carcinogénicité :	<i>AUCUNE CONNUE.</i>
Mutagénicité :	<i>AUCUNE CONNUE.</i>

---

## 12 INFORMATIONS ECOLOGIQUES

*LA TOXICITE ECOLOGIQUE DU PRODUIT N'A PAS ETE EVALUEE.  
S'AGISSANT D'UN PRODUIT INSOLUBLE, SES CARACTERISTIQUES DE BIOACCUMULATION SONT MINIMES.*

---

## 13 CONSIDERATIONS SUR L'ELIMINATION

*PRODUIT ASSIMILABLE AUX DECHETS SOLIDES URBAINS.  
POUR SON ELIMINATION, OBSERVER LES DISPOSITIONS LOCALES EN VIGUEUR.*

---

## 14 INFORMATIONS SUR LE TRANSPORT

*LE PRODUIT N'EST CLASSE POUR AUCUN MODE DE TRANSPORT DANGEREUX.*

---

## 15 INFORMATIONS SUR LA REGLEMENTATION

Symboles CEE :	<i>NE REQUIERT PAS DE CLASSEMENT CONFORME AUX CRITERES CEE.</i>
Mentions de risque :	<i>AUCUNE.</i>

---

## 16 AUTRES INFORMATIONS

*AUCUNE.*

*Les informations contenues dans la fiche de sécurité sont à jour à la date de révision indiquée à la première page. Au cas où les données subiraient des variations, nous nous ferons forts de vous envoyer la nouvelle fiche mise à jour.*